



# BRÈVES ÉCONOMIQUES GRANDE CHINE ET MONGOLIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE PÉKIN

Semaine du 12 juillet 2021

## Chine continentale

### Conjoncture [\(ici\)](#)

**Croissance** : après un rebond vigoureux au T1 2021 imputable à la faible base de référence, la croissance chinoise ralentit au T2 à +7,9% en g.a., portant la croissance du S1 à +12,7% en g.a.

**Activité économique** : les indicateurs conjoncturels indiquent la poursuite du ralentissement en juin

**Crédits et masse monétaire** : stabilisation de la croissance des agrégats de financement à +11,0% en juin

**Immobilier** : le marché reste dynamique

### Banque et finance [\(ici\)](#)

**Politique monétaire** : la PBoC annonce une baisse des réserves obligatoires (RRR) des institutions financières de 50 points de base

### Echanges et politique commerciale [\(ici\)](#)

**Commerce extérieur** : chiffres actualisés du commerce extérieur chinois pour la période janvier - juin 2021 selon les douanes chinoises

**Relations Chine-US** : nouvelles sanctions américaines en réponse à la situation des droits de l'homme au Xinjiang

**Relations Chine-US** : des entreprises chinoises sont retirées des indices boursiers de FTSE Russell et de S&P DJI

### Climat des affaires [\(ici\)](#)

**Investissements étrangers** : le gouvernement chinois devrait renforcer le contrôle des investissements étrangers

### Industrie et numérique [\(ici\)](#)

**Semi-conducteurs** : en difficulté financière, Tsinghua Unigroup fait l'objet d'une demande de restructuration

**Données** : dans un plan d'action triennal, le ministère de l'Industrie et des technologies de l'information (MIIT) appelle à créer de nouveaux centres de données

**Cybersécurité** : deux documents distincts, publiés cette semaine, illustrent la volonté des autorités de renforcer la cybersécurité

**Economie numérique** : les entreprises disposant des données de plus d'un million d'utilisateurs devront passer un examen de sécurité avant de procéder à leur introduction en bourse à l'étranger

**Sidéurgie** : la production d'acier diminue par rapport à mai, mais reste bien supérieure à celle des années précédentes

## Développement durable, énergie et transports [\(ici\)](#)

**Marché carbone :** début des échanges sur le nouveau marché national du carbone, avec une première transaction enregistrée à 52,78 RMB (6,9 EUR) /tCO<sub>2</sub>

**Climat :** projet de mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) de l'Union européenne et son impact pour la Chine

**Energie:** la Chine lance la construction de son premier SMR (Small Modular Reactor) à Hainan

**Environnement :** la Chine a lancé une campagne de lutte contre le trafic et le déversement illicites de déchets solides dans le bassin du fleuve Jaune, avant une loi sur la protection écologique du fleuve

**Transport aérien :** nouvelles vagues de suspension de vols internationaux par l'administration de l'aviation civile de Chine, inquiète de « l'importation » de passagers malades du COVID-19

**Aviation civile :** coopération renforcée entre les agences de contrôle aérien de Chine et de Singapour

**Transport aérien :** cinq entreprises chinoises rejoignent le programme carburant d'aviation durable d'Air France KLM Martinair Cargo

## Actualités régionales [\(ici\)](#)

**Jiangsu :** renforcement de la législation environnementale autour du fleuve Yangtsé

**Zhejiang :** nouveau système d'évaluation des émissions de carbone pour 9 industries clés

## Hong Kong et Macao [\(ici\)](#)

### Hong Kong

**Commerce extérieur :** les exportations hongkongaises en hausse de +29,4% (g.a) au cours des 5 premiers mois de l'année

**Création d'entreprises :** 56 253 entreprises créées au 1er semestre 2021

### Macao

**Recettes fiscales :** le gouvernement de Macao a reçu 2,46 Mds USD au cours des 6 premiers mois de 2021

## Taiwan [\(ici\)](#)

**Fintech :** deux nouvelles entreprises taiwanaises de services de paiement électronique agréées par la FSC

**Finance:** la banque coréenne KEB Hana ouvre une filiale à Taiwan

**Commerce extérieur :** l'excédent commercial progresse de 45,7% au premier semestre

**IDE :** les investissements étrangers en baisse sur les cinq premiers mois de l'année

**Finance verte :** la FSC renforce les règles sur les fonds ESG pour lutter contre le « greenwashing »

**Yageo :** le groupe taiwanais anticipe des résultats en hausse au troisième trimestre

# Chine continentale

## Conjoncture

**Croissance : après un rebond vigoureux au T1 2021 imputable à la faible base de référence, la croissance chinoise ralentit au T2 à +7,9% en g.a., portant la croissance du S1 à +12,7% en g.a.**

Le Bureau national des statistiques a publié le 15 juillet 2021 les chiffres préliminaires pour la croissance du PIB au premier semestre (S1) et deuxième trimestre (T2) 2021. Au T2, le PIB enregistre une croissance de +7,9% en g.a. (soit un taux de croissance annuel composé de +5,5% en moyenne sur deux ans), aligné avec le consensus autour de +8%, mais en chute de 5,6 points de pourcentage par rapport au T1 (+18,3% en g.a. et +5% en croissance annuelle moyenne sur deux ans), notamment en raison du moindre effet de base au T2. En glissement trimestriel, le PIB croît modestement de +1,3% par rapport au T1 2021. Le ralentissement de la croissance au T2 est dû à la dissipation des effets de base, alors qu'ils étaient très favorables au T1 (forte contraction du PIB à -6,8% au T1 2020 et rebond de 3,2% au T2 2020), ainsi qu'à la normalisation progressive du rythme de croissance. La croissance au S1 s'élève à 12,7% en g.a., soit un taux de croissance annuel composé de +5,3% en moyenne sur deux ans. Du côté de l'offre, au S1 2021, le secteur primaire enregistre une progression de +7,8% en g.a., soit une croissance moyenne sur deux ans de +4,3% ; le secteur secondaire augmente de +14,8% en g.a., soit une croissance moyenne sur deux ans de +6,1% ; et le secteur tertiaire enregistre une hausse de +11,8% en g.a., soit une croissance moyenne sur deux ans de +4,9%. Pour rappel, l'objectif de croissance fixé par les autorités a été défini de manière vague, la croissance devant être supérieure à +6% pour l'année 2021.

**Activité économique : les indicateurs conjoncturels indiquent la poursuite du ralentissement en juin**

En juin, la croissance de la production industrielle (en valeur ajoutée) continue de ralentir à +8,3% en g.a. (contre +8,8% en mai) et de +13,5% par rapport au mois de juin 2019. Au S1 2021, la production industrielle augmente de +15,9% en g.a. (+8,9% en g.a. au T2), soit un taux de croissance annuel composé de +7,0% en moyenne sur deux ans. S'agissant de la ventilation par secteur, la production de l'exploitation minière enregistre une croissance de +6,2% en g.a., avec un taux de croissance annuel moyen sur deux ans de +2,5% ; la production manufacturière croît de +17,1%, avec un taux de croissance annuel moyen sur deux ans de +7,5% ; la production et l'approvisionnement en électricité, en énergie thermique, en gaz et en eau (qui croît de +13,4%) marquent également le pas avec une croissance annuelle moyenne sur deux ans de +6,0%. On note par ailleurs que la production des entreprises d'Etat affiche une croissance de +11,9% au S1 2021, alors que la croissance de la production des entreprises privées s'accélère à +18,3%.

Les investissements bruts en capital fixe augmentent de +12,6% en g.a. au S1 2021 (contre +15,4% entre janvier et mai) et de +9,1% par rapport à la même période de 2019, correspondant à un taux de croissance annuel composé de +4,4% en moyenne sur la période (contre +4,2% entre janvier et mai sur deux ans). Dans le détail, au S1 2021 (les chiffres au T2 ne sont pas disponibles), les investissements en infrastructures, les investissements manufacturiers et les investissements immobiliers augmentent respectivement de +7,8%, +19,2% et +15,0% en g.a., et enregistrent respectivement des croissances moyennes de +2,4%, de +2,0% et de +8,2% sur la période (contre +2,6%, +0,6% et +8,6% entre janvier et mai sur deux ans). Au S1 2021, les investissements privés (+15,4% en g.a.) rebondissent plus fortement que les investissements publics (+9,6% en g.a.).

En juin, la croissance des ventes au détail ralentit à +12,1% en g.a. (contre +12,4% en mai) et à +10,0% par rapport à la même période de 2019. Au S1 2021, les ventes au détail augmentent de +23,0% en g.a. (+13,9% en g.a. au T2), soit un taux de croissance annuel composé de +4,4% en moyenne sur deux ans. Hors secteur automobile qui enregistre une croissance de +30,4% au S1 2021, les ventes au détail augmentent de +22,2%. Il convient de noter que la restauration rebondit fortement de +48,6% au S1 2021. En outre, la consommation réelle par habitant (déflatée de l'inflation) croît de +12,0% au S1 2020, soit un taux de croissance annuel composé de +5,2% en moyenne sur deux ans.

Le taux de chômage urbain se stabilise à 5,0% en juin. Au S1 2021, les nouveaux emplois créés ont atteint 6,98 M, l'objectif fixé pour l'année 2021 lors des *Lianghui* au début mars étant de 11 M (contre 9 M fixé et 11,86 M atteint en 2020). Nota Bene : ce chiffre de création de nouveaux emplois ne permet pas d'appréhender la situation réelle du marché du travail (déterminant de l'évolution de la consommation des ménages), compte tenu des nombreux emplois détruits dans les services, consécutivement à la pandémie. De manière comparable, le taux de chômage urbain ne reflète pas parfaitement le marché du travail, n'intégrant pas les données relatives aux travailleurs migrants, variable d'ajustement du marché du travail, ainsi que le détail de certains segments, comme celui des jeunes diplômés. En outre, la situation de l'emploi est confrontée à la pression de la croissance des nouveaux diplômés à l'été 2021 (9,09 M contre 8,74 M en 2020).

### **Crédits et masse monétaire : stabilisation de la croissance des agrégats de financement à +11,0% en juin**

Selon les statistiques préliminaires publiées par la PBoC, la croissance de l'encours de financement à l'économie hors administrations publiques (« Total social financing », TSF) se stabilise à +11,0% en g.a. en juin. Il convient de noter i) la poursuite de la croissance ralentie en glissement annuel des obligations des entreprises (+6,7% en juin contre +7,1% en mai), consécutive aux récentes vagues de défauts obligataires, en particulier des SOEs survenues au dernier trimestre 2020 ; ii) la poursuite de la croissance ralentie des obligations gouvernementales (+16,8% en juin contre +17,7% en mai), principalement en raison de l'effet de base élevé durant l'année précédente. Vu que les gouvernements locaux n'ont accéléré que tardivement leurs émissions des *special purpose bonds* (le quota de SPB pour l'année 2021 n'a été accordé qu'au début du mois de mars 2021, lors des *Lianghui*), les obligations gouvernementales augmentent de +748 Mds RMB contre +670 Mds RMB en mai et +374 Mds RMB en avril ; iii) la contraction du *shadow banking* (des billets bancaires à escompter enregistrent -5,8% en juin contre +0,7% en mai, des prêts fiduciaires -22,9% en juin contre -22,4% en mai).

En revanche, la croissance de l'encours des crédits bancaires s'accélère à +12,6% en g.a. à fin juin contre +12,2% en g.a. à fin mai. Cette croissance s'explique principalement par l'augmentation des prêts aux entreprises à court terme (+309 Mds RMB en juin contre -64 Mds RMB en mai) ainsi que des prêts aux entreprises à moyen et long terme (+837 Mds RMB en juin contre +653 Mds RMB en mai). Vu que le gouvernement chinois a récemment restreint les enveloppes de crédits immobiliers susceptibles d'être distribuées par les banques, la croissance des nouveaux prêts aux ménages à moyen et long terme se ralentit, en passant de +443 Mds RMB en mai à +516 Mds RMB en juin (contre +635 Mds RMB en juin 2020). Pour rappel, la croissance de l'encours des crédits bancaires devrait progressivement se tarir au cours des prochains mois, la PBoC ayant indiqué (et requis) que la production de nouveaux crédits devait rester proche du niveau de 2020, 19 600 Mds RMB de nouveaux prêts ayant été alloués par le secteur bancaire au cours de l'exercice 2020.

La croissance de l'encours des dépôts bancaires s'accélère également à +9,2% en g.a. en juin contre +8,9% en g.a. en mai, principalement en raison de la forte hausse des nouveaux dépôts des ménages (+2233 Mds RMB en juin contre +107 Mds RMB en mai) et des entreprises (+2472 Mds RMB en juin contre -124 Mds RMB en mai).

Par contre, les nouveaux dépôts des administrations publiques et des institutions financières non-bancaires se réduisent respectivement de -400 Mds RMB et de -290 Mds RMB en juin.

La croissance de l'agrégat de masse monétaire M2 s'accélère à +8,6% à fin juin contre +8,3% à fin mai.

### **Immobilier : le marché reste dynamique**

Au S1 2021, la croissance des investissements immobiliers ralentit à +15,0% en g.a. (contre +18,3% sur les cinq premiers mois) et de +17,2% par rapport à la même période en 2019, en affichant ainsi une croissance moyenne de +8,2% sur deux ans. Au S1 2021, les ventes immobilières en termes de superficie vendue et de chiffre d'affaires augmentent respectivement de +27,7% et de +38,9% en g.a. et de +17,0% et de +31,4% par rapport à la même période en 2019, soit des taux de croissance annuels moyens de +8,1% sur deux ans (contre +9,3% entre janvier et mai) et +14,7% (contre +16,7% entre janvier et mai).

En juin, la hausse des prix des logements anciens dans les principales villes chinoises (Pékin, Shanghai, Shenzhen et Canton) poursuit son inflexion mais demeure encore relativement élevée (à +10,5% en g.a. contre +10,8% en mai). Dans les 31 villes de rang 2 et les 35 villes de rang 3, les hausses des prix des logements anciens se stabilisent à +3,5% et de +2,6% en juin. On observe par ailleurs que le nombre de villes signalant une augmentation mensuelle des prix des logements anciens est en baisse (48 sur 70 en juin contre 50 en mai).

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## Banque et finance

### **Politique monétaire : la PBoC annonce une baisse des réserves obligatoires (RRR) des institutions financières de 50 points de base**

Après que le Conseil des affaires d'Etat eut proposé cette mesure le 7 juillet, la PBoC a annoncé officiellement le 9 juillet la diminution du ratio des réserves obligatoires des banques (*RRR, reserve requirement ratio*) de 50 points de base, qui entrera en vigueur à partir du 15 juillet. La réduction ne s'appliquera pas aux institutions déjà soumises à un RRR de 5%, le plus bas de toutes les institutions financières. Selon le communiqué de la PBOC, après la réduction, le RRR moyen pondéré des institutions financières chinoises tombera à 8,9%.

La mesure vise à soutenir l'économie réelle, en réduisant le coût de financement global, notamment celui des petites et micro-entreprises afin de les aider à faire face à la hausse récente des prix des matières premières. Permettant de libérer 1000 Mds RMB, cette baisse des RRR constitue la première depuis la dernière série de réductions ciblées en mars et avril 2020, et elle s'inscrit à l'encontre des anticipations du marché. Le communiqué souligne que les fonds libérés permettront aux institutions financières de combler le déficit de liquidité causé par la période fiscale de juillet et l'arrivée à échéance d'importantes facilités de prêts à moyen terme (MLF), de l'ordre de 1700 Mds RMB sur l'ensemble du T3 2021.

Bien que le porte-parole de la PBoC ait souligné que la mesure n'implique pas de changement dans la volonté de la banque centrale de maintenir une politique monétaire stable, cette initiative semble pourtant constituer une nette inflexion (cf. Brèves du 5 juillet). En effet, les autorités ont rappelé à plusieurs reprises l'objectif de normalisation de la politique monétaire, alors que la PBoC cherche depuis plusieurs mois à réduire la dynamique du crédit et où sa politique d'*open-market* consiste à répondre strictement aux besoins de trésorerie à court terme et à un an alors que la reprise économique commence à ralentir. Dans ce contexte, la mesure a été interprétée comme un signal d'assouplissement inattendu par le marché.

*Retour au sommaire* ([ici](#))

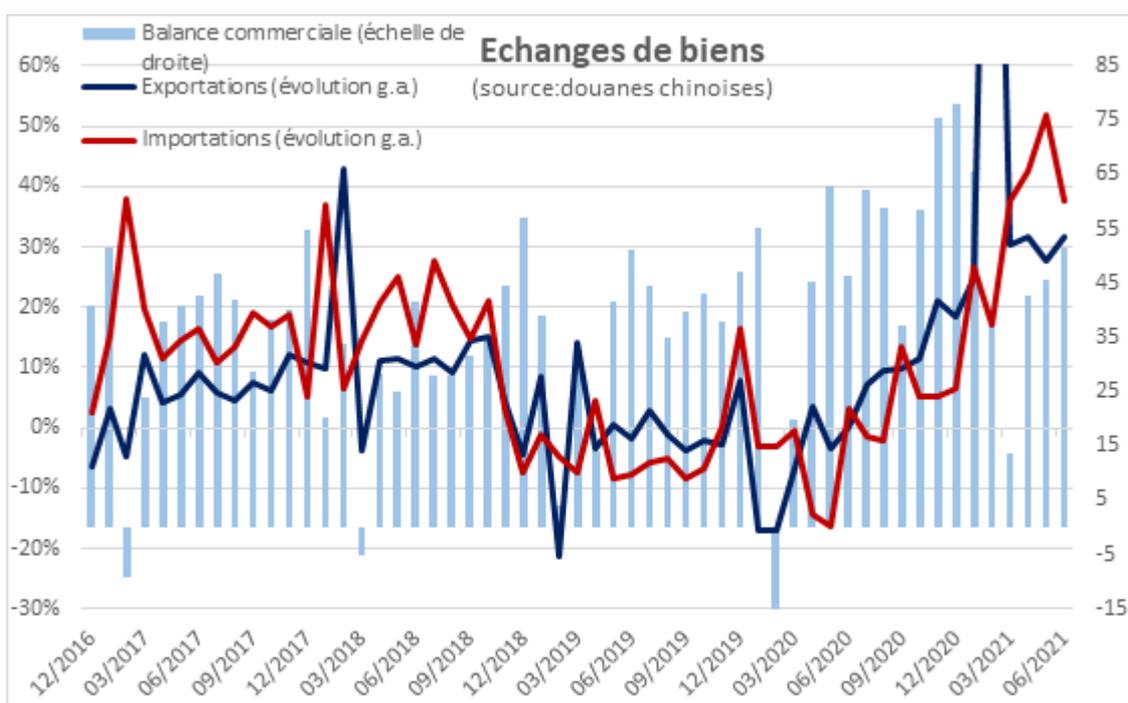
## Echanges et politique commerciale

### Commerce extérieur : chiffres actualisés du commerce extérieur chinois pour la période janvier - juin 2021

- Selon les douanes chinoises : +32,2 % en g.a. à 281,4 Mds USD pour les exportations de biens en juin, au-delà des prévisions (estimation médiane de 22,9 % des économistes sondés par Bloomberg). Cette performance peut s'expliquer par (i) l'atténuation des pénuries de semi-conducteurs et (ii) un effet de base, la croissance des exportations ayant été quasi nulle en juin 2020 (+0,3 %).
- Les exportations vers la plupart des pays partenaires ont été dynamiques, notamment vers les Etats-Unis (+17,8 % à 46,9 Mds USD), l'Union européenne (+27,2 % à 43,1 Mds USD), l'ASEAN (+33,1 % à 40,4 Mds USD), Hong Kong (+43,1 % à 29,7 Mds USD), et la Corée du Sud (+36,4 % à 12,5 Mds USD).
- Les exportations dans la majorité des secteurs ont augmenté, en particulier les produits électriques et mécaniques (+31,2 % à 162,8 Mds USD), dont les semi-conducteurs (+32,1 % à 12,0 Mds USD) et les ordinateurs (+13,5 % à 20,2 Mds USD), ainsi que les produits de haute technologie (+23,1 % à 76,8 Mds USD). Les exportations de produits textiles (-22,5 % à 12,5 Mds USD ; comprend les masques) ont chuté du fait d'un effet de base important (forte croissance l'an dernier).
- Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2021, les exportations ont augmenté de 38,6 % (à 1 518,3 Mds USD) ; elles avaient diminué de 6,3 % en 2020. Celles-ci ont été particulièrement dynamiques vers les Etats-Unis (+42,6 % à 252,9 Mds USD), l'UE (+35,9 % à 233,0 Mds USD) et l'ASEAN (+38,3 % à 225,8 Mds USD). Les hausses des exportations de produits mécaniques et électriques (+39,9 % à 899,5 Mds USD) et de produits de haute technologie (+32,2 % à 438,3 Mds USD) ont été les plus importantes.
- +36,7 % à 229,9 Mds USD pour les importations des biens en juin (au-delà des prévisions de 29,3 % par Bloomberg), ce chiffre peut s'expliquer également par l'atténuation des pénuries de semi-conducteurs et par l'effet de base.
- Les importations en provenance des principaux partenaires ont été dynamiques, notamment en provenance de l'ASEAN (+33,7 % à 33,7 Mds USD), de l'Union européenne (+34,1 % à 27,7 Mds USD) dont la France (+44,6 % à 3,3 Mds USD), de Taiwan (+32,6 % à 21,5 Mds USD) et des Etats-Unis (+37,6 % à 14,3 Mds USD).
- Les importations de la majorité des marchandises ont bondi : produits électriques et mécaniques (+28,4 % à 99,9 Mds USD), dont les semi-conducteurs (+31,4 % à 38,0 Mds USD) et les ordinateurs (+24,2 % à 5,8 Mds USD) ; produits de haute technologie (+29,5 % à 72,3 Mds USD) ; produits agricoles (+33,4 % à 20,2 Mds USD) ; minerais de fer (+83,3 % à 16,8 Mds USD).
- Sur l'ensemble du 1<sup>er</sup> semestre 2021, les importations ont augmenté de 36,0 % (à 1 266,8 Mds USD) ; elles avaient diminué de 5,9 % en 2020. Celles-ci ont été particulièrement dynamiques en provenance de l'ASEAN (+38,1 % à 184,9 Mds USD), de l'UE (+38,8 % à 155,2 Mds USD), des Etats-Unis (+55,5 % à 87,9 Mds USD) et d'Australie (+37,0 % à 77,7 Mds USD). Les hausses des importations de produits électriques et mécaniques (+30,5 % à 541,7 Mds USD), dont les semi-conducteurs (+28,0 % à 197,9 Mds USD), de produits de haute technologie (+29,2 % à 388,5 Mds USD) et de produits agricoles (+33,8 % à 108,0 Mds USD) ont été les plus importantes.
- L'excédent commercial sur le mois de juin s'élève à 51,5 Mds USD (par rapport à 46,4 Mds l'année précédente).
- Le porte-parole de l'administration des douanes a prévenu d'un possible ralentissement au 2<sup>nd</sup> semestre des taux de croissance des exportations et des importations, en raison de la base plus élevée du 2<sup>nd</sup> semestre 2020.

Commerce extérieur de la Chine sur la période janvier-juin 2021 (source : douanes chinoises)

|                        | Montant (Mds USD) | Evolution en g.a. (valeur USD)                         |
|------------------------|-------------------|--|
| Echanges totaux        | 2 785,2           | +37,4 %  |
| Exportations chinoises | 1 518,3           | +38,6 %  |
| Importations chinoises | 1 266,8           | +36,0 %  |
| Balance commerciale    | 251,5             | augmentation de la balance commerciale de 89,8 Mds USD |



Principaux fournisseurs de la Chine sur la période janvier-juin 2021 (source : douanes chinoises)

| Fournisseur      | Montant (Mds USD) | Part de marché (%) | Evolution en g.a. (valeur USD) |
|------------------|-------------------|--------------------|--------------------------------|
| ASEAN            | 185,0             | 14,6               | +38,1 %                        |
| Union européenne | 155,2             | 12,3               | +38,8 %                        |
| dont Allemagne   | 60,1              | 4,7                | +33,0 %                        |
| dont France      | 19,0              | 1,5                | +51,8 %                        |
| Taiwan           | 114,7             | 9,1                | +35,1 %                        |
| Japon            | 101,3             | 8,0                | +27,9 %                        |
| Corée du Sud     | 99,6              | 7,9                | +25,6 %                        |
| États-Unis       | 87,9              | 6,9                | +51,8 %                        |
| Australie        | 77,7              | 6,1                | +37,0 %                        |

Principaux clients de la Chine sur la période janvier-juin 2021 (source : douanes chinoises)

| Client           | Montant (Mds USD) | Part des exports (%) | Evolution en g.a. (valeur USD) |
|------------------|-------------------|----------------------|--------------------------------|
| États-Unis       | 252,9             | 16,7                 | +42,6 %                        |
| Union européenne | 233,0             | 15,3                 | +35,9 %                        |
| ASEAN            | 225,8             | 14,9                 | +38,3 %                        |
| Hong Kong        | 156,8             | 10,3                 | +39,5 %                        |
| Japon            | 80,0              | 5,3                  | +18,7 %                        |
| Corée du Sud     | 69,2              | 4,6                  | +32,1 %                        |

## Relations Chine-US : nouvelles sanctions américaines en réponse à la situation des droits de l'homme au Xinjiang

1) Le 9 juillet, le Bureau de l'industrie et de la sécurité du département du Commerce des Etats-Unis [a ajouté 23 entités chinoises](#), dont une personne physique et 22 entreprises, sur sa liste des entités (Entity List) – 14 pour leur rôle dans des violations des droits de l'Homme au Xinjiang, cinq pour leur lien avec l'appareil militaire chinois, et quatre pour avoir effectué des transactions avec des entités déjà sanctionnées par les Etats-Unis.

Les entreprises américaines ou étrangères doivent désormais obtenir une licence auprès du département du Commerce pour pouvoir effectuer des transactions avec ces entités (si les biens fournis contiennent de la technologie américaine ; le seuil est généralement fixé à 25 % de la valeur ajoutée mais il peut être plus bas en fonction des produits).

*Liste des entités ajoutées: Armyfly; Beijing E-science Co., Ltd.; Beijing Geling Shentong Information Technology Co., Ltd.; Beijing Hileed Solutions Co., Ltd.; Beijing Sinonet Science & Technology Co., Ltd.; Chengdu Xiwu Security System Alliance Co., Ltd.; China Academy of Electronics and Information Technology; Hangzhou Hualan Microelectronics Co., Ltd.; Info Rank Technologies; Kindroid; Kyland Technology Co., Ltd.; Leon Technology Co., Ltd.; Shenzhen Cobber Information Technology Co., Ltd.; Shenzhen Hua'antai Intelligent Technology Co., Ltd.; Suzhou Keda Technology Co., Ltd.; Tongfang R.I.A. Co., Ltd.; Urumqi Tianyao Weiye Information Technology Service Co., Ltd.; Wingel Zhang; Wuhan Raycus Fiber Laser Technologies Co., Ltd.; Xinjiang Beidou Tongchuang Information Technology Co., Ltd.; Xinjiang Lianhai Chuangzhi Information Technology Co., Ltd.; Xinjiang Sailing Information Technology Co., Ltd.; Xinjiang Tangli Technology Co., Ltd.*

2) Le 13 juillet, six administrations américaines (département d'Etat, du Trésor, du Commerce, de la Sécurité intérieure, du Travail, et bureau de la représenté au Commerce) ont conjointement publié une mise à jour du [guide](#) sur les chaînes d'approvisionnement au Xinjiang (*Xinjiang Supply Chain Business Advisory*). Le document explicatif n'a pas de valeur juridique mais insiste sur le fait que toute entreprise qui maintiendrait ses projets et ses investissements au Xinjiang pourrait courir un risque élevé d'enfreindre la loi américaine. Le guide consolide également toutes les mesures américaines vis-à-vis du Xinjiang jusqu'à ce jour.

3) Le Sénat américain a adopté le 14 juillet la nouvelle législation [Uyghur Forced Labor Prevention Act](#), qui interdit en principe l'importation de tous produits en provenance de Xinjiang. La loi intègrera le concept de « *rebuttable presumption* » : tous les produits fabriqués au Xinjiang seront considérés comme issus du travail forcé et seront interdit (sauf exemption des autorités) d'entrée sur le territoire sous le *Tariff Act* de 1930. La législation devrait être approuvée par le Congrès dans les prochains jours avant d'être signée par le président Biden.

Le ministère chinois des [Affaires étrangères](#) a déclaré que « le sinistre complot américain visant à contenir la Chine en utilisant le Xinjiang comme excuse est voué à l'échec » tandis que le ministère du [Commerce](#) a regretté que cette approche « porte gravement atteinte à la sécurité et la stabilité des chaîne industrielle et d'approvisionnement mondiale ».

### **Relations Chine-US : des entreprises chinoises sont retirées des indices boursiers de FTSE Russell et de S&P DJI**

S&P Dow Jones Indices LLC (S&P DJI) [a annoncé](#) le 7 juillet retirer de ses indices boursiers, à partir du 2 août, 25 entreprises chinoises visées par [le décret du président Biden du 3 juin](#) ([voir les brèves de la semaine du 31 mai](#)) concernant leurs liens avec l'armée populaire de libération chinoise. AVIC Aviation High-Technology Co Ltd, Costar Group Co Ltd, et Inner Mongolia First Machinery Co Ltd notamment sont concernés.

Le fournisseur d'indices boursiers britannique FTSE Russell [a indiqué](#) la même journée, conformément au même décret présidentiel, retirer 20 entreprises chinoises, dont AVIC Aviation High-Technology, China Avionics Systems, et China Shipbuilding Industry, à partir du 28 juillet.

Pour rappel, en décembre 2020, FTSE Russell et S&P DJI avaient déjà retiré les indices boursiers de plusieurs entreprises chinoises conformément à un décret présidentiel de Donald Trump ([voir les brèves de la semaine du 7 décembre 2020](#)).

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## Climat des affaires

### **Investissements étrangers : le gouvernement chinois devrait renforcer le contrôle des investissements étrangers**

Le ministère chinois du Commerce (MofCom) a publié le 8 juillet son [14<sup>e</sup> plan quinquennal](#). Celui-ci met en particulier l'accent sur le besoin de renforcement du mécanisme de contrôle des investissements étrangers qui pourraient présenter des risques à la sécurité nationale chinoise. Aucune mesure détaillée n'est cependant précisée dans le plan.

Le concept de sécurité nationale en Chine est très large. La loi sur la sécurité nationale adoptée en juillet 2015 retient ainsi une approche étendue du concept : « l'absence relative de menaces internes ou internationales visant la capacité de l'Etat à gouverner, la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale, le bien-être du peuple, le développement économique et social durable et tout autre intérêt national majeur ainsi que la capacité à maintenir un état de sécurité permanent ». En 2014, [Xi Jinping](#) définissait 11 domaines stratégiques pour la sécurité nationale de la Chine : sécurité politique, intérieure, militaire, économique, culturelle, sociale, technologique, de l'information, écologique, des ressources et nucléaire.

Le porte-parole du MofCom [a indiqué](#) que « les investissements étrangers qui affecte ou peuvent affecter la sécurité nationale seront examinés avec précision, tout en évitant de généraliser le contrôle » ; afin de « prévenir les risques liés à la sécurité nationale » tout en « protégeant les intérêts légitimes des investisseurs étrangers ». Pour rappel, en décembre 2020, le MofCom et la Commission nationale du développement et de la réforme (NDRC) ont conjointement publié des mesures de contrôle des investissements étrangers relatives à la sécurité nationale ([voir les brèves de la semaine du 4 janvier 2021](#)).

Dans le plan, le MofCom s'engage également *(i)* à promouvoir l'ouverture aux investisseurs étrangers dans les secteurs des télécommunications, de l'internet, de l'éducation, de la culture, de la santé, et du marché des capitaux ; *(ii)* à assouplir les conditions d'investissements stratégiques dans les sociétés cotées par les investisseurs étrangers.

*Retour au sommaire* ([ici](#))

## Industrie et numérique

### **Semi-conducteurs : en difficulté financière, Tsinghua Unigroup fait l'objet d'une demande de restructuration**

L'un des créanciers de Tsinghua Unigroup, la banque Huishang, a requis une [restructuration](#) du conglomérat Tsinghua Unigroup auprès de la Première Cour populaire intermédiaire de la municipalité de Pékin. Cette demande s'inscrit dans un contexte où Tsinghua Unigroup présente une situation financière défavorable, et a fait défaut sur plusieurs échéances de remboursement, en novembre (200 MUSD) puis en décembre derniers (450 MUSD).

Détenu majoritairement par l'université de Tsinghua (51%), le conglomérat chercherait depuis début 2021 à [restructurer ses actifs](#) en vendant une partie (10%) de ses actions au sein d'Unisoc (actuellement Tsinghua Unigroup détient [38,5%](#) du capital d'Unisoc). Tsinghua Unigroup fait face à des [difficultés financières notoires](#) : alors que ses bénéfices ont diminué de 68% en 2019 (en g.a.), le montant de ses dettes s'élèverait depuis juin 2020 à [31 Mds USD](#). En outre, deux de ses projets majeurs, une usine de puces mémoires flash 3D NAND à Chengdu (30,4 Mds USD investis) et une usine de puces mémoires DRAM à Chongqing, [peinent](#) à démarrer.

Pour mémoire, Tsinghua Unigroup avait été désigné par Pékin comme un « champion national », comptant ainsi parmi les entreprises sur lesquelles se fonde l'espoir de créer une industrie indigène de semi-conducteurs. En 2015, le plan « Made in China 2025 » fixait en effet l'objectif ambitieux d'atteindre une production indigène de puces de 70% à horizon 2025 – une part qui ne s'élève actuellement qu'à 15,7% selon IC Insights. Tsinghua Unigroup est notamment actif dans le *design* de puces pour terminaux mobiles, les puces mémoires (Yangtze Memory Technologies – YMTC), ou encore les technologies 5G (*via* sa participation dans Unisoc) ainsi que les services de *big data*.

Dans ce contexte, Tsinghua Unigroup a longtemps bénéficié d'un important soutien financier étatique, à hauteur de plus de 30% de son CA, selon une [étude de l'OCDE](#) (2019). La question de la continuité d'un tel soutien se pose. Le groupe peine à lever de nouveaux capitaux, en raison du poids de sa dette mais aussi dans un contexte où l'université de Tsinghua pourrait chercher à vendre ses parts ; les instituts d'éducation supérieurs étant en effet encouragés depuis 2018 à [céder leurs participations](#) au sein d'entreprises. Les tentatives de cession de parts détenues par l'université de Tsinghua à des gouvernements locaux (Shenzhen par exemple) se seraient révélées jusqu'à présent infructueuses.

### **Données : dans un plan d'action triennal, le ministère de l'Industrie et des technologies de l'information (MIIT) appelle à créer de nouveaux centres de données**

Le 14 juillet, le MIIT a publié un [plan d'action triennal](#) (2021-2023) pour le développement de nouveaux centres de données. Plusieurs types de centres de données seront déployés : des « nœuds centraux nationaux » du réseau (国家枢纽节点), situés dans la zone Beijing-Tianjin-Hebei (« Jing-Jin-Ji »), le Delta du Yangtze, la Greater Bay Area, Chengdu et Chongqing ; ainsi que des centres de données locaux.

Annoncé [par CCTV](#) en mai dernier, ce plan tente de répondre à deux enjeux : allouer davantage d'énergies vertes pour alimenter les centres de données, et augmenter le débit (faible latence) des données. Or, les énergies vertes

sont souvent produites dans des zones du Nord-Ouest, tandis que la demande de haut débit émane des zones métropolitaines de l'Est. Le plan tente ainsi d'arbitrer entre ces deux contraintes, proposant des centres de données à faible latence près des zones métropolitaines, tandis que les provinces du Guizhou, de Mongolie Intérieure, du Gansu et du Ningxia hébergeront des centres de données dont la puissance de calcul sera moins élevée. Le plan appelle ainsi à ce que l'essentiel de la puissance de calcul (70%) soit concentré dans les nœuds centraux nationaux d'ici 2023, leur puissance de calcul devant atteindre 120 exaFLOPS<sup>1</sup> d'ici fin 2021. De la même manière, le plan appelle à améliorer l'efficacité énergétique des centres de données de grande taille, et exige que leur PUE<sup>2</sup> soit inférieur à 1,35 d'ici fin 2021.

Alors la quantité de données générées par différents secteurs (automobile, villes intelligentes) est amenée à croître fortement, la question de la gestion et de la sécurité de ces données revêt une importance particulière. Hormis ces objectifs d'efficacité énergétique, le plan triennal évoque également la nécessité d'améliorer la gestion des données, reprenant des problématiques déjà identifiées par ailleurs : classification des données, protection des données importantes, responsabilité de gestion de la sécurité des données, etc. Sans surprise, les centres de données, qui sont à la base d'initiatives technologiques, font l'objet d'une attention spécifique. En 2020, [selon CCTV](#), la Chine dispose de 5 M de centres de données, soit 1,24 M de plus qu'en 2015.

### **Cybersécurité : deux documents distincts, publiés cette semaine, illustrent la volonté des autorités de renforcer la cybersécurité**

Le 12 juillet, le ministère de l'Industrie et des technologies de l'information (MIIT) a publié un [projet de plan d'action triennal](#) (2021-2023) pour le développement de haute-qualité de l'industrie de cybersécurité. [Ce plan requiert](#) notamment que les industries « clés » (domaine des télécommunications par exemple) allouent, au cours des deux prochaines années, au moins [10% de leur budget](#) consacré aux technologies de l'information à la cybersécurité – une demande qui s'appliquerait également aux agences gouvernementales et aux SOEs.

Selon EqualOcean, la Chine ne représenterait en effet qu'1% des dépenses mondiales en services de cybersécurité. Selon le MIIT, l'industrie chinoise de cybersécurité aurait néanmoins enregistré une croissance annuelle de 17% entre 2016 et 2020 ; le ministère prévoit ainsi que d'ici 2023, sa taille atteindrait 250 Mds CNY (32,7 Mds EUR). Ce projet est ouvert aux commentaires jusqu'au 16 juillet.

Parallèlement, le 13 juillet, le MIIT, l'Administration chinoise du cyberspace (CAC) et le ministère de la Sécurité publique (MPS) ont publié une [réglementation](#) sur la gestion des vulnérabilités des produits de sécurité des réseaux (« 网络安全产品安全漏洞管理规定 »), détaillant la mise en œuvre de la loi sur la cybersécurité (CSL) de 2017.

La CSL disposait déjà que les fournisseurs de produits et service en ligne rapportent les vulnérabilités de leurs systèmes informatiques aux régulateurs. La nouvelle réglementation, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre prochain, exige que la découverte de toute vulnérabilité des systèmes informatiques soit remise, le cas échéant, [sous deux jours au MIIT](#). En outre, les entreprises ont interdiction de transmettre ces informations à des individus ou organisations étrangères autres que le fournisseur de service (dans le cas où celui-ci est situé à l'étranger).

---

<sup>1</sup> Un FLOPS (*floating-point operations per second* ou opérations à virgule flottante par seconde) est une unité de mesure de la rapidité de calcul dans un système informatique. Un exaFLOPS correspond à une puissance de calcul de 10<sup>18</sup> FLOPS.

<sup>2</sup> L'indicateur d'efficacité énergétique ou PUE (*Power Usage Effectiveness*) est le ratio entre l'énergie totale consommée par le centre informatique (comprenant le refroidissement, le traitement de l'air, etc.) et la partie effectivement consommée par les systèmes informatiques (serveurs, stockage, réseaux). Une consommation énergétique idéale se rapprocherait ainsi de 1.

Cette réglementation s'applique aux fournisseurs de produits réseaux (*hardware* et *software*), aux opérateurs réseaux et aux plateformes de cybersécurité (organisations ou individus menant la détection, la collection et la publication de vulnérabilité de sécurité de produits réseaux). [Des règles spécifiques](#) sont énoncées pour chacune de ces entités.

### **Economie numérique : les entreprises disposant des données de plus d'un million d'utilisateurs devront passer un examen de sécurité avant de procéder à leur introduction en bourse à l'étranger**

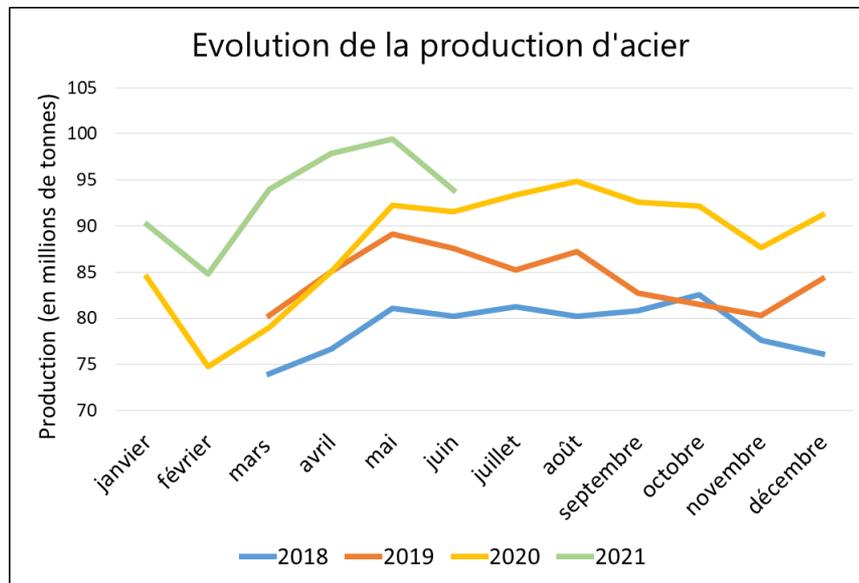
A la suite de l'enquête sur la cybersécurité lancée à l'encontre de Didi Chuxing durant les jours suivant son entrée à la bourse de New York (NYSE), l'Administration chinoise du cyberespace (CAC) a annoncé que les entreprises chinoises [disposant des données de plus d'un million d'utilisateurs](#) devraient désormais [se soumettre à un examen de sécurité](#) avant de coter leurs actions à des bourses étrangères. Cette demande se justifie, [selon la CAC](#), par le risque que ces données et informations personnelles soient « affectées, contrôlés et exploitées de manière malveillante par des gouvernements étrangers ». La réglementation prévoit en outre que la durée de l' « enquête spéciale » menée en cas de désaccords entre autorités de régulation [soit étendue à 3 mois](#) au lieu de 45 jours.

Cette réglementation pourrait restreindre la capacité des entreprises du numérique à lever des capitaux à l'étranger (principalement aux Etats-Unis) notamment *via* le modèle VIE (*variable interest entity*). [Selon Bloomberg](#), les autorités de régulation chercheraient en effet à obliger les entreprises ayant déjà procédé à des levées de capitaux à l'étranger *via* le modèle VIE à obtenir une autorisation de sécurité similaire avant de lever d'autres capitaux à l'étranger. Par ailleurs, le seuil d'un million d'utilisateurs a été fixé très bas pour garantir que toutes les entreprises du numérique de taille significative, en mesure de lever des capitaux à l'étranger, devront se soumettre à un tel examen.

[Selon d'autres informations de Bloomberg](#), depuis cette annonce de la CAC le 10 juillet, trois entreprises auraient décidé d'annuler leur introduction en bourse aux Etats-Unis (LinkDoc Technology, Keep et Meicai). Au 10 juillet 2021, 37 entreprises chinoises avaient procédé à une introduction en bourse aux Etats-Unis, soit un nombre dépassant déjà celui de 2020.

### **Sidérurgie : la production d'acier diminue par rapport à mai, mais reste bien supérieure à celle des années précédentes**

Selon le Bureau national des statistiques (NBS), [la production d'acier](#) en juin a diminué de 5,6% par rapport à mai, mais augmenté de 1,5% en g.a., restant nettement supérieure aux années précédentes.



Source : [China Iron and Steel Association](#)

La production avait notamment été restreinte au printemps dernier dans certaines aciéries comme Tangshan, la Chine s'étant engagée à limiter la production d'acier en 2021 à celle de 2020 (soit 1,065 Mds tonnes). Au 1<sup>er</sup> juillet cependant, le pays a déjà produit 563,33 M de tonnes.

Parallèlement, China Baowu Steel est devenu pour la première fois le [premier producteur](#) d'acier mondial en 2020 en volume, un résultat qui s'explique notamment par la reprise économique chinoise début 2020. Le groupe [cherchait](#) par ailleurs à acquérir Shandong Iron Steel and Group, septième groupe sidérurgique chinois.

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

## Développement durable, énergie et transports

### **Marché carbone : début des échanges sur le nouveau marché national du carbone, avec une première transaction enregistrée à 52,78 RMB (6,9 EUR) /tCO<sub>2</sub>**

Les premiers échanges de quotas carbone ont débuté ce vendredi matin sur la plateforme du marché national du carbone gérée par *Shanghai Environment and Energy Exchange* (S3E). Le prix de la tonne de carbone à l'ouverture était de [48 RMB](#) (6,3 EUR) avec une première transaction enregistrée quelques minutes après à 52,78 RMB la tonne (soit 6,9 EUR) pour un volume total de 160 000 tonnes. Pour rappel, d'après les règles énoncées par le S3E le 23 juin, la variation journalière du prix des quotas carbone est limitée à 10% et le volume d'échange maximum d'une seule transaction à 100 000 tCO<sub>2</sub> équivalent. Le prix à la clôture était de 52,8 RMB/tCO<sub>2</sub> avec un volume total échangé de 4,1 millions de tonnes lors de cette première journée. A titre de de comparaison, le prix du carbone sur l'ETS européen dépasse les 50 euros la tonne.

Lors de la cérémonie d'ouverture, le ministre de l'Ecologie et de l'Environnement Huang Runqiu a [déclaré](#) que 2 162 entreprises représentant 4,5 Gt d'émissions de CO<sub>2</sub> étaient concernées par la première phase de l'ETS national, limitée pour l'instant au secteur de la production d'électricité. Ce chiffre annoncé est inférieur aux [2 225 sociétés](#) recensées en décembre 2020 par le MEE, ce qui pourrait s'expliquer par l'exclusion des entreprises encore actives sur les marchés carbone pilotes.

Initialement prévu pour fin juin selon les annonces initiales du ministère de l'Ecologie et de l'Environnement (MEE), le lancement de l'ETS (Emission Trading Scheme) chinois avait finalement été annoncé pour le mois de juillet la semaine dernière par le premier ministre Li Keqiang sans qu'une raison soit donnée pour ce retard. Une raison probable selon certains analystes serait la soumission de données d'émissions falsifiées de la part d'entités assujetties à l'ETS. A l'occasion d'une [réunion d'information](#) du Conseil des affaires de l'Etat mercredi dernier, Zhao Yingmin, vice-premier ministre du MEE, a insisté sur la nécessité de contrôler l'exactitude des données fournies par les entreprises et a détaillé les mesures prévues pour lutter contre la falsification des données.

### **Climat : projet de mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) de l'Union Européenne et son impact pour la Chine**

La Commission européenne a publié le 14 juillet le paquet législatif « *Fit for 55* » visant à réduire de 55% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 1990. Initié par le Pacte vert pour l'Europe, il contribue à l'atteinte de la neutralité carbone de l'Union européenne fixée en 2050. Ce paquet législatif comprend douze directives et règlements, dont la modification du marché carbone, la réduction des objectifs d'émissions des véhicules légers et le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF). Ces textes doivent être examinés par le Conseil de l'Europe et le Parlement Européen d'ici 2023.

Le règlement sur le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières vise à faire acheter par l'importateur des certificats MACF sur certains produits importés en Europe. Le prix du certificat assurera que la production d'un bien ou d'une commodité dans un pays tiers fasse l'objet de la même tarification carbone que s'il était produit au sein de l'Union. L'objectif principal est d'éviter ainsi les fuites de carbone, c'est-à-dire que les politiques climatiques européennes ne mènent à une relocalisation de la production hors de l'Union, conduisant à émettre le carbone en dehors de l'Union plutôt qu'à réduire les émissions. Ce projet de règlement concerne les produits suivants : fer, acier, aluminium, ciment, énergie et engrais. La proposition prévoit une application au 1<sup>er</sup> janvier 2023 avec différentes mesures transitoires s'étalant jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

L'impact du MACF sur la Chine avait fait l'objet d'une première analyse par un expert du cabinet d'avocat Hiways, qui avait estimé que la Chine ne serait pas la plus touchée et pourrait même en bénéficier en gagnant des parts de marché à la Russie et la Turquie dans les secteurs de l'acier et de l'aluminium si son intensité carbone était moins forte que celle de ses concurrents (voir [Brèves du SER de Pékin, semaine du 14 juin 2021](#)). Selon les données de la Commission Européenne, la Chine serait particulièrement impactée sur le fer, l'acier et l'aluminium et nettement moins sur les engrais et le ciment.

Tableau des exportations de la Chine vers l'Union Européenne (Source : Commission européenne)

| Produits     | Classement de la Chine | Exportations de la Chine vers l'UE en 2019 (en milliers de tonnes) | Part de la Chine dans les importations de l'UE (%) | Total des importations de l'Union Européenne en 2019 (en milliers de tonnes) |
|--------------|------------------------|--|--|--|
| Acier et fer | 4                      | 1 512  | 8,6%   | 17 656   |
| Aluminium    | 4                      | 586  | 7,2%   | 8 113  |
| Engrais      | 19                     | 5,1  | 0,0006%  | 7 860  |
| Ciment       | 20                     | 8,4  | 0,001%   | 4 480  |

Le média officiel chinois Xinhua a publié le 15 juillet un [article](#) critique sur le MACF qui présente cette mesure comme visant à réduire la dette de l'Union Européenne. Xinhua affirme que de nombreux analystes douteraient de la conformité de ce mécanisme vis-à-vis des règles commerciales en vigueur et souligne l'importance d'une compatibilité avec les règles de l'OMC. L'article met également en avant le dissensus que représenterait le MACF entre les Etats membres, seuls la France et huit autres pays seraient partisans de cette mesure. Enfin, il souligne l'impact sur l'industrie européenne qui verrait ses coûts augmenter sur les produits manufacturés nécessitant de l'acier, en prenant exemple sur l'industrie allemande et plus particulièrement l'industrie automobile.

### Energie: la Chine lance la construction de son premier SMR (Small Modular Reactor) à Hainan

Le 13 juillet, la construction du SMR (*Small Modular Reactor*) chinois ACP100 a débuté sur le site de la centrale nucléaire Changjiang à Hainan (île au sud de la Chine). Il s'agit du 1<sup>er</sup> SMR de technologie chinoise et l'un des premiers SMR au monde à être mis en construction. La technologie ACP100 ou Linglong One consiste en un réacteur nucléaire à eau pressurisée d'une puissance de 125 MW, version miniaturisée du réacteur à grande puissance Hualong One (dont le premier est entré en opération en février 2021). En 2016, il s'agissait du premier modèle de SMR à avoir été approuvé par l'Agence internationale de l'énergie atomique (IAEA). Si sa construction devait initialement débiter sur le site de Changjiang en 2019, ce n'est qu'en juin dernier que l'Administration nationale de la sûreté nucléaire et la NDRC ont finalement donné leur feu vert. Le projet est piloté par une *joint-venture* de trois entreprises : *China National Nuclear Corporation* (propriétaire et opérateur), *Nuclear Power Institute of China* (conception du réacteur) et *China Nuclear Power Engineering Group* (construction).

D'après CNNC, le réacteur, dont la construction devrait être achevée en 5 ans environ, devrait produire 1 TWh par an, soit la consommation électrique de 526 000 foyers. Le nouveau SMR permettra également de fournir de la chaleur et de désaliniser de l'eau de mer. Le développement des SMR, moins coûteux et plus facilement déployables que les réacteurs à grande puissance, fait partie de la stratégie énergétique chinoise pour la période du 14<sup>ème</sup> plan quinquennal (2021-2025) notamment à des fins de chauffage pour remplacer les chaudières à charbon très polluantes du nord du pays ou pour produire de l'hydrogène.

## **Environnement : la Chine a lancé une campagne de lutte contre le trafic et le déversement illicites de déchets solides dans le bassin du fleuve Jaune, avant une loi sur la protection écologique du fleuve**

Le 12 juillet, le ministère de l'Ecologie et de l'Environnement (MEE) a [annoncé](#) le lancement d'une campagne ciblée contre le trafic et le déversement illicites de déchets solides dans le bassin du fleuve Jaune. Ce programme s'inscrit dans la continuité des travaux d'inspection des décharges illégales réalisés entre 2018 et 2020 au long de la ceinture économique du fleuve Yangtsé. Cette nouvelle opération, prévue pour deux ans, consiste à mener l'enquête sur tous les points de décharges situés dans le bassin versant du fleuve Jaune, en s'appuyant notamment sur des drones et des satellites de télédétection. Selon le MEE, les cinq provinces à l'ouest du bassin (Mongolie intérieure, Sichuan, Gansu, Qinghai et Ningxia) seront inspectées cette année, tandis que les provinces en aval (Shaanxi, Shanxi, Henan et Shandong) ne le seront que dans un deuxième temps.

Pour rappel, le vice-Premier ministre chinois Han Zheng avait tenu une réunion à haut niveau le 6 juillet visant à renforcer la protection écologique dans le bassin du fleuve Jaune après que des inspections secrètes menées par les autorités dans 52 villes avaient mis en évidence de nombreux problèmes environnementaux. M. Han avait souligné la gravité de la pénurie de ressources en eau dans le bassin et annoncé que les autorités allaient travailler à l'amélioration de l'application des règles environnementales. A l'instar de la récente loi de protection du fleuve Yangtsé (voir [Brèves du SER de Pékin, semaine du 4 janvier](#)), une loi sur la protection environnementale du fleuve Jaune est en préparation, une [version préliminaire](#) ayant été publiée en avril dernier.

## **Transport aérien : nouvelles vagues de suspension de vols internationaux par l'administration de l'aviation civile de Chine, inquiète de « l'importation » de passagers malades du COVID-19**

Craignant une augmentation potentielle du nombre de « cas importés » de personnes infectées au COVID-19, l'administration de l'aviation civile de Chine (CAAC) a informé le 9 juillet dans une [conférence de presse](#) son intention d'opérer un « ajustement dynamique » du nombre de vols internationaux autorisés, en fonction de l'appréhension du risque épidémique dans le pays d'origine du voyage et des capacités d'accueil des passagers entrant en Chine. La CAAC considère que les vagues épidémiques à l'étranger sous la pression notamment du variant Delta au SARS-COV-2, imposent encore davantage de vigilance des autorités et d'efforts demandés aux compagnies aériennes, strictement tenues notamment de limiter leur taux de remplissage à 75%, et encouragées à employer des équipages vaccinés.

Pour mémoire, depuis mars 2020 la Chine a établi unilatéralement des mesures de restrictions drastiques contre les vols internationaux entrant, en leur appliquant entre autres les dispositions controversées de «circuit breaker», qui sanctionnent sur des durées variables les compagnies aériennes par la suspension de liaisons aériennes régulières (ou par des limitations des taux de remplissage), en fonction du nombre de passagers détectés positifs au COVID-19 à leur arrivée sur le sol chinois (voir Brèves du SER de Pékin, [semaine du 26 avril](#)). Selon la CAAC, ce sont ainsi [261 décisions](#) qui auraient été prises au titre du mécanisme de « circuit breaker » depuis un an, entraînant l'annulation de 551 vols, à quoi s'ajoutent 40 autres vols dont les capacités d'emport de passagers ont été plafonnées à 40%.

Parmi les décisions récentes, signalons que la CAAC a confirmé qu'aucun vol régulier entre le Royaume-Uni et la Chine n'est autorisé en juillet-août (toutes les liaisons sont suspendues depuis fin 2020). De son côté, Air France a été à nouveau notifiée d'une [suspension pour deux semaines](#) de son vol hebdomadaire entre Paris et Tianjin (vols des 8 et 15 juillet annulés) au motif que 6 passagers ont été diagnostiqués positifs au COVID-19 lors du vol

du 24 juin dernier. Comme toutes les sanctions précédentes, [ces mesures punitives sont contestées](#) par la France, comme par l'Allemagne s'agissant de ses propres compagnies, d'autant que la quasi-totalité des passagers transportés vers la Chine sont des ressortissants chinois, dûment autorisés à embarquement pour les vols vers la Chine par les ambassades chinoises à l'étranger.

### **Aviation civile : coopération renforcée entre les agences de contrôle aérien de Chine et de Singapour**

Le Bureau de gestion du trafic aérien (ATMB) de l'administration de l'aviation civile de Chine (CAAC) a signé un [mémorandum d'entente](#) avec l'autorité de l'aviation civile de Singapour (CAAS) pour approfondir la coopération dans le secteur de la gestion du trafic aérien (ATM). Dans le cadre de ce partenariat, ATMB et CAAS ambitionnent de développer et de promouvoir en commun de nouveaux concepts, solutions et technologies ATM, dans le but d'offrir des services modernisés au niveau bilatéral, mais aussi dans la région Asie-Pacifique, en tenant compte des conditions particulières qu'imposent désormais au trafic aérien international le contexte d'épidémie de COVID-19. De son côté, l'encadrement de l'ATMB s'est également réunie récemment pour tracer les [grandes lignes d'orientation](#) du prestataire de navigation aérienne chinois sur le plan intérieur dans le cadre du 14<sup>ème</sup> plan quinquennal 2021-2025, en insistant notamment sur la nécessité de développer l'innovation et les capacités de résilience de l'agence et des réponses des systèmes ATM en situation d'urgence.

### **Transport aérien : cinq entreprises chinoises rejoignent le programme carburant d'aviation durable d'Air France KLM Martinair Cargo**

Le programme de carburant d'aviation durable (SAF) d'Air France KLM Martinair Cargo (AFKLM Cargo) permet aux expéditeurs de fret aérien et aux transitaires d'alimenter une partie de leurs vols avec des SAF, dans une logique de substitution progressive de l'utilisation du kérosène, afin de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de l'aviation de l'ordre de 85%, [selon l'industrie](#). Dans ce cadre, AFKLM a annoncé la [participation financière de cinq entreprises chinoises](#) à son programme SAF pour les vols tout-cargo sur les routes reliant la Chine à l'Amérique du Sud via Paris ou Amsterdam : AWOT Global Express (société de transport de fret, opérant entre Hong Kong et Lima, au Pérou), CTS International Logistics Corporation (entre Shanghai et Amsterdam), Jobmate International Logistics (entre Shanghai et Paris), Sinotrans Global E-commerce Logistics (filiale de Sinotrans, l'un des géants chinois de la logistique, basée à Pékin et qui souhaite développer dans ce cadre des services entre Hangzhou et Amsterdam) et Xiamen SuperTrans (entre Xiamen et Amsterdam).

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## Actualités régionales

### **Jiangsu : renforcement de la législation environnementale autour du fleuve Yangtsé**

Dans le cadre du 14<sup>e</sup> plan quinquennal du Jiangsu, le Comité permanent de l'Assemblée populaire de la province a tenu une conférence de presse le 4 juillet sur les mesures de protection de l'environnement incorporées dans le 14<sup>e</sup> plan. Le Comité permanent a annoncé l'introduction en 2022 de 20 nouveaux règlements concernant la protection de l'environnement, parmi lesquels figureront les sujets de la protection du fleuve Yangtsé et de la faune, de l'aménagement et de l'assainissement du territoire du fleuve, la prévention contre la pollution des navires, la prévention contre les inondations, etc. Outre ces mesures dédiées au fleuve, la province va adopter un plan pour l'atteinte du pic carbone et la promotion des technologies bas carbone et un plan pour la revitalisation rurale.

Source : [Jiangsu China News](#)

### **Zhejiang : nouveau système d'évaluation des émissions de carbone pour 9 industries clés**

Le 8 juillet, le département provincial de l'écologie et de l'environnement du Zhejiang a annoncé la publication de nouvelles directives pour la compilation et l'évaluation des émissions de carbone des projets de construction dans la province du Zhejiang. La nouvelle directive exige qu'à partir du 8 août 2021, dans 9 industries clés (acier, énergie thermique, matériaux de constructions, produits chimiques, pétrochimie, métaux non ferreux, papier, impression, fibres, construction), un nouveau travail d'évaluation de l'impact environnemental des activités soit lancé. Selon la presse, le Zhejiang serait la première province du pays à mettre en place ce travail pilote d'évaluation des émissions de carbone.

Source : [China News](#)

*Retour au sommaire ([ici](#))*

# Hong Kong et Macao

## Hong Kong

### **Commerce extérieur : les exportations hongkongaises en hausse de +29,4% (g.a) au cours des 5 premiers mois 2021**

La hausse des exportations et des importations de biens hongkongaises s'est poursuivie au mois de mai (respectivement +24% en g.a. et +26,5%).

Au cours des 5 premiers mois de 2021, les exportations progressent de +29,4% (g.a) à 242,7 Mds USD : celles vers la Chine continentale augmentent de +32,6% (g.a) à 146 Mds USD, celles vers les Etats-Unis de +16,8%, et vers Taiwan de +42,6%.

Les importations hongkongaises ont augmenté de +25,7% à 258,8 Mds USD depuis janvier dont celles en provenance de Chine continentale de +26,3% à 113 Mds USD. Les importations hongkongaises en provenance de France diminuent, selon les douanes locales, de -10,9% à 3,6 Mds USD au cours de ces 5 premiers mois. La France demeure le 1<sup>er</sup> fournisseur européen devant l'Italie et la Suisse avec une part de 1,38% des importations totales de Hong Kong.

### **Création d'entreprises : 56 253 entreprises créées au 1<sup>er</sup> semestre 2021**

En hausse de 11% par rapport au 2<sup>ème</sup> semestre 2020, 56 253 entreprises ont été enregistrées au 1<sup>er</sup> semestre 2021. Hong Kong recense 1,38 millions de sociétés enregistrées. 14 044 d'entre elles sont étrangères, dont 662 enregistrées entre janvier et juin.

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## Macao

### **Recettes fiscales : le gouvernement de Macao a perçu 2,46 Mds USD de recettes au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021**

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021, le gouvernement de Macao a perçu 2,46 Mds USD (-9,8 % en g.a.) de recettes fiscales sur les jeux, soit 39,3 % de son budget 2021. En juin, les revenus des jeux ont augmenté de +23,4% à 500 MUSD par rapport à mai et la reprise est attendue en juillet avec l'assouplissement des mesures Covid aux frontières. Le gouvernement taxe les casinos à hauteur de 39 % sur les revenus tirés des jeux, qui comprennent un impôt direct de 35 %.

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## Taiwan

### Fintech : deux nouvelles entreprises taiwanaises de services de paiement électronique agréées par la FSC

[La Financial Supervisory Commission \(FSC\) a délivré une autorisation d'offre de service de paiement électronique](#) à Pxmart (une des chaînes de supermarchés taiwanaises) et à FamilyMart (2ème chaîne de boutiques de proximité derrière 7-11, avec plus de 3 800 points de vente sur l'île). Pxmart fournira ses services via la propre plateforme PX Pay, créée il y a deux ans et qui compte 7 millions d'utilisateurs. FamilyMart participe à une nouvelle entité prestataire All Win à hauteur de 67% du capital, en partenariat avec la banque E Sun (18%) et Pi Mobile Technology du groupe PChome (15%). Selon [les statistiques de la FSC](#), le montant des transactions via les services de paiement électronique a atteint 7 Mds TWD au mois d'avril pour 13 millions d'utilisateurs.

### Finance: la banque coréenne KEB Hana ouvre une filiale à Taïwan

[La FSC a validé en juin la création d'une filiale de KEB Hana Bank, première banque coréenne agréée à Taïwan.](#) Le régulateur a indiqué que le délai d'établissement d'une filiale d'une banque étrangère étant d'environ huit mois, l'ouverture de KEB Hana Bank était initialement prévue pour février 2022. KEB Hana Bank, créée en 1971, gère un réseau international de 195 implantations dans le monde. Dans le classement des banques internationales publié par le magazine The Bankers en juillet 2020, elle occupe le 78ème rang en termes d'actifs et le 81ème pour les fonds propres (Tier 1 Capital). En 2020, la KEB Hana Bank a enregistré un bénéfice avant impôts de 68,2 Mds TWD (près de 2,5 Mds USD) et un taux de prêts non performants (non-performing loans(NPL)) de 0,28%. **En 2020, la Corée du Sud était le 5ème partenaire commercial de Taïwan** : le 6ème client (15 Mds USD) et le 4ème fournisseur (20 Mds USD). L'implantation de la banque coréenne va faciliter les échanges commerciaux entre les deux partenaires et renforcer l'internationalisation du secteur financier taiwanais.

### Commerce extérieur : l'excédent commercial progresse de 45,7% au premier semestre

[Selon les statistiques du ministère des Finances \(MOF\)](#), les exportations taiwanaises s'établissent à 206,9 Mds USD sur les six premiers mois 2021, en hausse de 31% en glissement annuel, notamment vers la Chine (88,6 Mds USD, soit +32,6%, y/c Hong Kong), l'ASEAN (33,5 Mds USD, +34,8%), les Etats-Unis (29,4 Mds USD, +28,3%), l'Europe (17,2 Mds USD, +29,1%) et le Japon 13,5 Mds USD, +15,3%). **Les produits électroniques restent le principal secteur d'exportation de l'île, avec un montant de 78,7 Mds USD, soit une hausse de +29,8% par rapport au S1 2020 et représentent 38% du total**; les autres secteurs de l'industrie taiwanaise progressent également, tels que les produits de télécommunication (27,9 Mds USD, +29,2%), les produits métallurgiques (16,1 Mds USD, +33,2%), les plastiques (14,5 Mds USD, +49,7%) et les machines (13,2 Mds USD, +26%). **La Chine (y compris Hong Kong) reste la première destination des exportations taiwanaises (42,8% du total)**. Les importations qui atteignent 175,1 Mds USD, augmentent de 28,6% par rapport à la même période de 2020 ; **celles de produits électroniques en représentent 24% et progressent de 32,1% (42,1 Mds USD)**, tout comme les produits minéraux (23,5 Mds USD, +30,3%), les machines et équipements (20 Mds USD, +30,2%), les produits chimiques (15,9 Mds USD, +21,3%) et les produits métallurgiques (13 Mds USD, +35,2%). **La Chine (y compris Hong Kong) reste le premier fournisseur de Taïwan (22,4% du total, +31,5%)**, suivie du Japon (15,3%, +20,3%), de l'Europe

(12,4%, +31,4%), des pays d'ASEAN (12,4%, +24,3%) et des États-Unis (10,7%, +17%). **Au final, l'excédent commercial de Taïwan progresse de 45,7% à 31,8 Mds USD.**

#### **IDE : les investissements étrangers en baisse sur les cinq premiers mois de l'année**

Selon la commission des investissements, [le montant des investissements étrangers a chuté de -41,92% au cours des cinq premiers mois 2021 en glissement annuel](#). Cette chute est en partie imputable à un effet de base. **La même période, en 2020, avait, en effet, été marquée par l'investissement de 800 M USD d'Orsted dans le parc éolien de Greater Changhua.** Les 1 080 projets approuvés au cours des cinq premiers mois représentent un montant de 1,9 Mds USD. Par ailleurs, 15 projets d'investissement en provenance de Chine continentale ont été validés pour un montant d'un peu plus de 18 M USD, soit une baisse 61,66% par rapport à 2020. Les investissements en provenance des pays couverts par la New Southbound Policy (ASEAN, l'Australie,...) augmentent de 66% (286 M USD). S'agissant des IDE sortants, 166 projets ont été recensés (hors Chine) pour un montant de 1,7 Mds USD (-47,66%). Les investissements taïwanais en Chine atteignent 1,08 Mds USD (-59,29%).

#### **Finance verte : la FSC renforce les règles sur les fonds ESG pour lutter contre le « greenwashing »**

La [Financial Supervisory Commission \(FSC\) a annoncé début juillet, avoir renforcé les exigences relatives à la gestion des fonds intégrant des critères environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance \(ESG\)](#). Les sociétés de gestion d'actifs seront désormais tenues de fournir aux investisseurs des informations plus détaillées afin d'exclure tout risque d'éco-blanchiment. Inspiré du règlement sur la divulgation de la finance durable (Sustainable Finance Disclosure Regulations, SFDR) publié par l'UE, en mars dernier, et de textes réglementaires de Hong Kong, ce cadre s'applique aux 21 fonds présents sur le marché (environ 110 Mds TWD selon la FSC) ainsi qu'aux 5 nouveaux fonds récemment agréés. Les gestionnaires de ces 26 fonds doivent, dans un délai de six mois (avant fin janvier 2022), réviser et compléter les fiches d'informations de leurs produits afin que ceux-ci puissent être considérés comme fonds ESG. Par ailleurs, une société de gestion de fonds ESG devra non seulement établir des objectifs précis d'investissements durables, et s'assurer que le montant du fonds investi dans ces activités soient bien en ligne avec les objectifs fixés et atteigne au minimum 60% du total (idéalement 70% selon la FSC).

#### **Yageo : le groupe taïwanais anticipe des résultats en hausse au troisième trimestre**

Yageo, troisième fabricant mondial de condensateurs céramiques multicouches, anticipe [des résultats à la hausse](#) au troisième trimestre 2021 en raison d'une forte demande de produits haut de gamme à destination de l'Europe, du Japon et des États-Unis. En juin, ses revenus ont presque doublé, par rapport à 2020, pour atteindre 340 M USD, soit le niveau le plus élevé depuis octobre 2018. Les composants passifs haut de gamme utilisés dans les véhicules, les équipements industriels et médicaux, représentent 75 % du chiffre d'affaires, contre 30 % en 2017. Cette proportion pourrait atteindre 80% en 2023. Selon son chairman, Pierre CHEN, le segment automobile a contribué à 18% du résultat et sa part devrait progresser grâce au partenariat scellé début mai avec Honghai pour la fabrication de semi-conducteurs destinés aux véhicules électriques. Avec le rachat des américains Kemet Corp et Pulse Electronics Corp, en 2020, les revenus de Yageo pourraient [atteindre 5 Mds USD d'ici 5 ans contre 2,9 Mds USD en 2020](#). Yageo a annoncé son intention de racheter [le Taïwanais Chisilin Electronics Corp](#) d'ici fin décembre 2021. Cette croissance externe permet au groupe taïwanais d'être moins dépendant du marché chinois.

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



Responsable de la publication : Jean-Marc Fenet  
Rédacteurs : Lennig Chalmel, Zilan Huang, Yang Jingxia, Florent Geelhand de Merxem, Furui Ren, Kimberley Le Pape, Camille Paillard, Haowei Hu, Julien Boudet, Dominique Grass, Li Wei, Pascal Millard, Florian Surre, Odile Huang, Hugo Debroise, Charlotte Lau, Chen Cheng, Max Chang

Revu par : David Karmouni, Antoine Moisson, Orhan Chiali, Valérie Liang-Champrenault, Alain Berder, François Lemal

Pour s'abonner : [florent.geelhanddemerxem@dtresor.gouv.fr](mailto:florent.geelhanddemerxem@dtresor.gouv.fr)